

MAGAZINE TRIMESTRIEL N°22 - JUIN 2022

C'EST L'AVIQ!

FAMILLES | SANTÉ | HANDICAP

DROITS DES PATIENTS

Ce que vous devez savoir
sur cette loi qui a déjà 20 ans!

Au cœur des inégalités
**LA FRACTURE
NUMÉRIQUE**

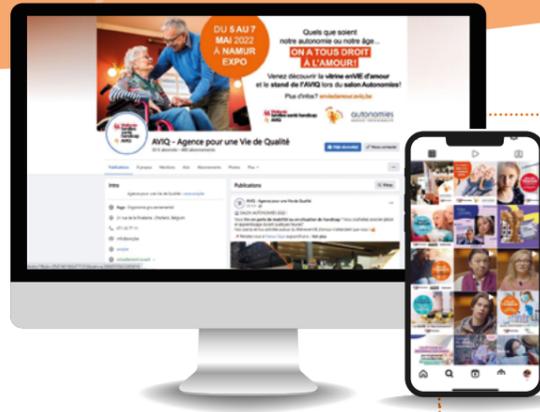
DOSSIER

L'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Des réponses en fonction des besoins!

**CONFLIT
EN UKRAINE**
L'AVIQ se mobilise pour
accompagner les réfugiés

L'AVIQ, des réponses personnalisées POUR UNE VIE DE QUALITÉ



Restons connectés!

Suivez-nous sur les **réseaux sociaux** pour ne rien manquer de nos actualités, retrouver nos campagnes de sensibilisation mais aussi pour rester informés des dates de nos webinaires et poser vos questions...

www.facebook.com/aviq.be

www.instagram.com/aviq.be

fr.linkedin.com/company/aviq

Des questions? L'AVIQ vous répond!

Le numéro gratuit

0800/16.061

numerograttuit@aviq.be

Le site de l'AVIQ et les newsletters

www.aviq.be

Les sites spécialisés

wikiwip.aviq.be

bienvivrechezsoi.be

Des Bureaux régionaux partout en WALLONIE

À Charleroi

Rue de la Riveline, 11
6061 Charleroi

071/33.79.50

br.charleroi@aviq.be

À Dinant

Rue Léopold, 3/1
5500 Dinant

082/21.33.11

br.dinant@aviq.be

À Libramont

Rue du Village, 5
6800 Libramont

061/22.85.10

br.libramont@aviq.be

À Liège

Rue du Vertbois, 23/25
4000 Liège

04/220.11.11

br.liege@aviq.be

À Mons

Boulevard Gendebien, 3
7000 Mons

065/32.86.11

br.mons@aviq.be

À Namur

Pl. Joséphine Charlotte, 8
5100 Jambes

081/33.19.11

br.namur@aviq.be

À Ottignies

Espace Cœur de Ville, 1/3
1340 Ottignies

010/43.51.60

br.ottignies@aviq.be



Cette publication est éditée par l'AVIQ.

Elle peut être obtenue gratuitement en PDF ou au format papier sur www.aviq.be/handicap, rubrique « Documentation/Publications/Abonnement C'est l'AVIQ ».

Vous désirez adapter le nombre d'exemplaires reçus?

Contactez-nous via cestlaviq@aviq.be

Un problème avec l'administration?

Contactez la Cellule Satisfaction

www.aviq.be/satisfaction

Si vous n'êtes pas satisfait.e de la réponse, interpellez le médiateur:

www.le-mediateur.be



Sommaire

JUIN | JUILLET | AOÛT 2022

4 Actus

6 L'AVIQ, c'est qui?

La formation des professionnels
UN GAGE DE QUALITÉ !

8 Nos services

ASBL IMP La Providence
LA PÉDAGOGIE DU LIEN

10 Zoom sur...

LA FRACTURE NUMÉRIQUE
Au cœur des inégalités

11-14 DOSSIER

L'ACCOMPAGNEMENT
DU HANDICAP

Des réponses en fonction
des besoins

16 Restons connectés

Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux

17 Bon à savoir

DROITS DES PATIENTS

Ce que vous devez savoir sur
cette loi qui a déjà 20 ans !

18 Nos missions

CONFLIT EN UKRAINE

L'AVIQ se mobilise pour
accompagner les réfugiés

20 Cliquez malin

21 Bons réflexes

OZONE ET FORTES CHALEURS

Soyons solidaires, aidons
les personnes isolées et sensibles
qui nous entourent

22 Centre de Doc

La sélection des nouveautés

ÉDITO |

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

Cela se confirme, le retour des beaux jours se conjugue avec un **retour à une vie plus normale**. Le COVID a cédé la place à d'autres titres dans les médias. Certes, nous restons **vigilants** mais nous avons à cœur de nous atteler à d'autres projets et d'autres missions.



Après l'**enVIE d'amour** de ce mois d'avril, intéressons-nous au **bien-être des personnes en situation de handicap** de manière plus large. Depuis quelques mois, un **nouveau décret** réorganise le paysage des services d'accompagnement en Wallonie. Cette réorganisation a pour but principal d'offrir l'**accompagnement nécessaire** à la personne en situation de handicap et ce, dès son plus jeune âge. C'est notre vœu et notre mission de chaque jour: **progresser vers une société inclusive** dans laquelle chacun et chacune va trouver sa **place**.

Faut-il encore rappeler que seul on va plus vite mais qu'ensemble on va plus loin? À l'AVIQ en tout cas, nous croyons aux **partages d'expériences**. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes inscrits dans le projet **Interreg RÉSALIANCE**, une plateforme transfrontalière d'accompagnement pour personnes atteintes de troubles du spectre de l'**autisme**.

Bien évidemment, notre **vision de l'inclusion est universelle** et doit viser le bien-être de tous les citoyens quels que soient leur âge, leur autonomie, leur parcours de vie. C'est sans aucun doute dans ce sens qu'ira l'**appel à projets d'habitats inclusifs et solidaires** pour les aînés et les personnes en situation de handicap.

Enfin, on ne pourrait conclure sans évoquer la **situation en Ukraine**, où l'élan de **générosité** général ne pouvait s'envisager sans faire écho dans les services publics. L'AVIQ s'est engagée activement dans la **stratégie d'accueil** en mettant tout en œuvre pour **accompagner** les réfugiés ukrainiens arrivés en Wallonie.

Nos valeurs, nos engagements et nos missions font de nous ce que nous sommes.

Bonne lecture, bel été et bonnes vacances!



Françoise Lannoy
Administratrice générale



Anne-Françoise
Cannella
Administratrice générale
adjointe



Fabienne Winckel
Présidente du Conseil
général

➔ RETOUR SUR PROXISANTÉ

En quelques chiffres

« Proxisanté », aussi appelé les « **Assises de première ligne d'aide et de soins** », a été lancé par le Gouvernement wallon le 20 avril dernier. Après seulement quelques mois d'existence, cette **démarche participative** de grande envergure montre déjà des résultats optimistes !

Pour rappel, les Assises de la première ligne ont été initiées pour **repenser l'organisation** des services de soins et de santé de demain en Wallonie.

Au travers d'un **questionnaire en ligne** et d'**ateliers** adressés aux 75 000 soignants de Wallonie, elles visent à définir des mesures et actions concrètes pour poursuivre l'amélioration de la santé des Wallonnes et des Wallons.

Une **cohérence** entre tout le continuum de soins est recherchée, en tenant compte des **dynamiques existantes** mais aussi du **respect des droits du patient** tels que le libre choix du praticien professionnel, le consentement à la prestation de soin ou encore, la protection de sa vie privée.

PROXISANTÉ, C'EST...

- 2 639 inscrits** sur la plateforme participative
- 1 700 formulaires remplis** sur la plateforme en ligne depuis son lancement
- 157 participations aux ateliers** à l'heure de clôturer ce magazine (inscriptions toujours en cours)

PLUS D'INFOS

proxisante.be

➔ APPEL À PROJETS

Construction d'habitats inclusifs, autonomes et solidaires

L'AVIQ lance un appel à projets dans le cadre du **Plan National pour la Reprise et la Résilience** (PNRR) financé par l'Union Européenne.

Cet appel à projets vise la **construction de bâtiments** dont l'objectif est d'accueillir des **habitats inclusifs, autonomes et solidaires** équipés des dernières **technologies** permettant d'assurer aux personnes en perte d'autonomie (en raison de l'âge et/ou d'un handicap) d'y **vivre** et d'y

vieillir dans les meilleures conditions et constituant une **alternative** entre le logement dit « classique » et l'accueil en services résidentiels (maisons de repos pour personnes âgées, établissements d'hébergement pour personnes handicapées). Cette initiative participe au **développement d'une société plus inclusive** facilitant ainsi la **participation sociale** des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

Intéressé?

plasma.aviq.be

➤ Spécifier le **besoin d'accès au formulaire** « Habitat Inclusif Solidaire »

Attention!

Vous avez jusqu'au **15 septembre 2022 au plus tard** pour déposer votre candidature.

Des questions?

his@aviq.be

➔ BROCHURE « CONTENTION ET ISOLEMENT »

Repères et bonnes pratiques

Certaines **institutions** constituent le **lieu de vie principal**, voire parfois même le **seul domicile**, pour les personnes **en situation de handicap** qu'elles accueillent. Et si les professionnels qui les accompagnent veillent au quotidien à leur **qualité de vie** ainsi qu'à leur **intégrité**, ils ont cependant parfois recours à la **contention** (limitation de l'autonomie et des mouvements par un procédé mécanique ou une intervention physique) ou à l'**isolement**.

Ces pratiques exceptionnelles sont bien sûr **utilisées en dernier recours** et ne visent que le bien-être de la personne accompagnée, celle des autres résidents et des travailleurs.

L'équipe pluridisciplinaire s'y résoudra après avoir prospecté et testé toutes les alternatives possibles.

C'est pourquoi l'AVIQ a souhaité **aider les professionnels** dans leur **travail de réflexion** en leur proposant des **balises respectueuses et sécurisantes** pour tous (résidents, parents, proches et intervenants) via un ensemble de **recommandations** regroupées dans une **brochure** destinée à être explorée en réunion d'équipe et utilisée pour **élaborer des outils spécifiques** aux situations et aux besoins de chaque service.

Pour obtenir gratuitement ces 2 brochures

www.aviq.be
publications@aviq.be

➔ BROCHURE « INCIDENTS À CARACTÈRE SEXUEL »

Recommandations et pistes de réflexion

Il peut arriver que des **services destinés aux personnes en situation de handicap** soient confrontés à ce qu'on appelle des « **incidents à caractère sexuel** ». Ces situations peuvent être de **nature bien différente** et peuvent impliquer soit un(e) **professionnel(le)** et un(e) **usager**, soit des **bénéficiaires** entre eux.

Il s'avère indispensable d'**analyser** ces situations en fonction du **contexte** où elles se sont produites, de l'**âge** des intervenants, de leur **autonomie** et leur capacité à donner leur **consentement**.

Dès lors, comment **s'assurer du consentement** des personnes intellectuellement fragilisées ou sous la dépendance physique ou mentale d'un membre du personnel ?

Quels sont les faits, les actes, les comportements, les paroles qui constituent les **prémices** de ce type de situations ?

Ces questions ont été débattues par un panel de professionnels travaillant avec ou pour les personnes en situation de handicap et ont mené à la réalisation d'une **brochure** « Incidents à caractère sexuel dans des services accueillant des personnes en situation de handicap » s'articulant autour de **3 moments-clés** :

- ➔ la **prévention** des incidents à caractère sexuel,
- ➔ les **outils à exploiter** le jour où un tel événement survient,
- ➔ la **gestion du suivi** de l'évènement.

LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

Un gage de Qualité!

Le service « **Formation du personnel des structures agréées et/ou subventionnées du secteur du handicap** » de l'AVIQ a pour objectif l'amélioration continue de la qualité du service rendu aux citoyens!

Bien qu'ayant déjà acquis les compétences nécessaires pour exercer notre travail, nous sommes tous, quel que soit le domaine dans lequel nous évoluons, amenés à **nous perfectionner**, à acquérir de nouveaux savoirs et savoir-faire, à **nous adapter** à de nouvelles pratiques...

Outre des colloques et prochainement la diffusion d'une newsletter, le service « Formation du personnel des structures agréées et/ou subventionnées du secteur du handicap » de l'AVIQ organise les **formations** des services d'hébergement, d'accueil de jour, de formation, d'emploi... pour personnes en situation de **handicap**, dans un but d'**amélioration continue**.

Ce service propose des **programmes de formation en lien avec l'accompagnement des personnes en situation de handicap**, allant des aspects généraux vers des méthodes plus spécifiques. Outre le côté théorique, ces formations permettent aux participants d'aborder certains concepts et d'échanger sur leurs pratiques.

Le **contenu** de ces différents programmes **évolue avec le temps**, avec les besoins des professionnels et des principaux bénéficiaires que sont les personnes en situation de handicap, avec les politiques sociales, avec les projets nationaux et internationaux, etc.¹ **En voici quelques exemples.**

¹ Des formations destinées aux secteurs des aînés et de la santé mentale (hygiène, vieillissement) ont été organisées par le service Formation pour répondre aux impératifs de la crise de la COVID-19. Pour plus d'infos, consultez le numéro 21 du C'est l'AVIQ! en page 6 « L'impact de la crise COVID-19 au sein des structures AVIQ ».



“Au travers de ces formations, nous souhaitons progresser ensemble dans la réalisation des objectifs communs.”

La Vie Relationnelle Affective et Sexuelle (VRAS)

Les thématiques visées par ce programme de formation (qui a débuté en septembre 2021) ont été identifiées par les institutions qui se réunissent régulièrement pour échanger sur les besoins du secteur. L'objectif poursuivi est d'**outiller les professionnels** afin qu'ils puissent **accompagner et soutenir** les personnes en situation de handicap dans leur vie relationnelle, affective et sexuelle en abordant toutes les facettes de ce sujet (respect de la personne et de ses choix, bienveillance et bienveillance, prévention de la violence, écoute des besoins) et d'**aider à l'organisation générale des institutions** (travail de cohérence des actions et de la communication au sein des équipes et des institutions).

EN SAVOIR PLUS SUR LA THÉMATIQUE ?
[enviedamour.aviq.be](https://www.enviedamour.aviq.be)

L'autisme

L'autisme laisse souvent les équipes en questionnement voire en très grande difficulté. Par le biais des **modules** proposés dans ce programme de formation qui s'achève en 2022, l'AVIQ espère permettre aux professionnels du secteur qui y sont confrontés de **mieux comprendre le trouble du spectre de l'autisme**.

La gestion de crise et les compétences transversales

Ces dernières années, le secteur du handicap, comme beaucoup d'autres, a dû faire face à des **défis** qui ont **bouleversé les mécanismes organisationnels** mis en place jusqu'alors. Ce qui fonctionnait dans un quotidien parfois mouvementé n'a pas résisté à la tempête engendrée par la **crise sanitaire**. L'AVIQ souhaite dès lors **renforcer les compétences transversales** en proposant un programme de formations, qui débutera au cours du dernier trimestre 2022, centré sur **la communication, le leadership, la gestion des risques, la résilience et l'accompagnement de fin de vie**.

Les thématiques transversales

Dans ce programme sont rassemblées des **thématiques de différents domaines de compétences** qui ont pour vocation de répondre aux besoins des professionnels des secteurs, notamment: le **partenariat** avec les familles des personnes en situation de handicap dans le cadre de l'aide en milieu de vie, les **aspects pratiques** du travail en réseau au bénéfice des personnes en situation de handicap, l'**analyse appliquée** du comportement (ABA), des **méthodes relationnelles** et des **outils** pour la qualité de vie des personnes accueillies, hébergées, accompagnées par les services agréés et/ou subventionnés par l'AVIQ.

Et d'autres encore...

Des programmes concernant des thèmes spécifiques tels que le **polyhandicap** et la **cérébrolésion** sont en cours de développement.

Les membres du personnel des **Entreprises de Travail Adaptés (ETA)** et des **Centres de Formation et d'Insertion Socio-Professionnelle Adaptés (CFISPA)** bénéficient également de formations organisées **annuellement** par l'AVIQ, ceci dans le but de **soutenir le développement des compétences** et l'**amélioration continue** de l'encadrement proposé au sein de ces structures.

Les services agréés et/ou subventionnés du secteur du handicap peuvent aussi obtenir une **subvention** pour la **prise en charge du coût de la formation** organisée au profit de leur personnel. Le projet de formation pourra impliquer des **stratégies d'action** allant de la supervision organisant la synthèse, la mise en questionnement des pratiques et le soutien au changement... à une formation particulière liée à un **besoin interne** à ces structures ou au plan de formation du personnel.

Une collaboration entre professionnels...

Au travers de ces formations, l'Agence compte sur la **participation** des services afin de **progresser ensemble** (professionnels de terrain et de l'AVIQ) dans la **réalisation des objectifs communs** pour une intégration optimale des personnes en situation de handicap et l'amélioration constante de leur qualité de vie, sur quelque plan que ce soit.

PLUS D'INFOS?

Découvrez les **catalogues de formation** proposées au personnel des structures agréées et/ou subventionnées de l'AVIQ sur

www.aviq.be

La pédagogie du lien

À la découverte de l'asbl IMP La Providence à Étalle

« **L'individu en tant qu'être unique** » est un véritable crédo sur lequel s'appuie l'Institut Médico-Pédagogique La Providence à Étalle pour poser les bases de son projet pédagogique, authentique reflet de la réalité de terrain. Chaque bénéficiaire est accompagné par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Ainsi sont prises en compte toutes les dimensions de la personne : sociale, relationnelle, émotionnelle, affective, spirituelle et philosophique.



Visite de la délégation EUR&QUA

Le 23 mars dernier, l'Administratrice générale adjointe de l'AVIQ, **Anne-Françoise Cannella**, accompagnée de **Bernard De Vos**, Délégué général aux Droits de l'enfant, et des **partenaires transfrontaliers du projet Interreg Grande Région EUR&QUA** (Défenseur des enfants en France, Ombudsman pour les droits des enfants au Luxembourg) se sont rendus à Étalle pour prendre connaissance des missions et du projet pédagogique de l'IMP, du contexte d'orientation liée à la nationalité et des travaux de la Commission Subrégionale Luxembourg sur l'Inclusion.

L'IMP La Providence accorde une **importance particulière à la personne et à sa dignité, à l'estime d'elle-même et des autres**. Les projets de l'institut prennent en compte les dispositions de la **Convention des droits de l'enfant** que sont notamment le droit à l'enseignement, aux soins de santé, à une vie décente, la protection contre toute forme de violence ou d'exploitation sexuelle, etc. L'IMP a ainsi été choisi pour illustrer cette démarche auprès des partenaires du projet EUR&QUA.

L'ASBL IMP La Providence, c'est...

- ➔ un **Service Résidentiel pour Jeunes** (SRJ) qui accueille des enfants et des jeunes adultes présentant des troubles du comportement et des déficiences légères ou modérées auxquels s'associent un état névrotique ou prépsychotique nécessitant une éducation appropriée, et éventuellement de l'épilepsie (55 garçons et filles âgés de 3 à 18 ans);
- ➔ un **Service de Logements Supervisés** (SLS) « **D'une rive à l'autre** » qui accueille des jeunes adultes de 16 à 25 ans présentant des troubles et déficiences identiques au SRJ;
- ➔ une **maison de vie communautaire** « **Proximam** » qui accueille des femmes/mères avec ou sans enfant dans un dispositif d'aide à la parentalité.

Le **projet EUR&QUA**, quant à lui, permet de **récolter des éléments** de connaissance et de compréhension sur la nature des pratiques professionnelles, sociales et familiales, ainsi que sur la genèse, le déroulement et le vécu des situations transfrontalières **en lien avec la protection de l'enfance**. Cet objectif vise à répondre aux questions posées sur le degré de continuité, de globalité et de qualité de la **prise en charge des enfants** qui franchissent la frontière, ceci afin d'identifier les risques de rupture des parcours et, par là, de les éviter.

Des projets pour l'inclusion des personnes et l'amélioration continue des services offerts

✓ Construction de projets individuels

Les projets individuels sont construits à partir des **antécédents** du jeune, de la **visite de présentation** et de la **phase d'orientation**. En fonction de la pathologie de ce dernier et de la densité des interventions jugées nécessaires, le jeune est orienté vers une des **7 unités de vie** qui sont indépendantes les unes des autres.

Après discussion avec l'équipe, les titulaires (éducateurs référents) des jeunes consignent l'évolution tous les 6 mois de chacun d'entre eux dans un **rapport individualisé**. Ils coordonnent également les projets des collègues avec la collaboration d'un psychologue, de l'assistante sociale et du staff médical.



✓ Concertation et consultation

La concertation à **tous niveaux** (staff de direction, éducateurs, équipe paramédicale) constitue une **force** du service. Dans cette optique, plusieurs types de **réunions** hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles sont organisées, mais aussi en fonction des **besoins** ou de **l'urgence**.

Une **attention particulière** est accordée à la **définition des fonctions** des divers intervenants qui gravitent autour du jeune, ce qui permet à chaque membre du personnel de **savoir précisément en quoi consiste sa mission** et quelles sont les **tâches** qui lui sont dévolues. Le travail en équipe n'est pas qu'un principe mais bien une **réalité quotidienne**. Ainsi, à chaque élaboration d'un nouveau plan de formation, une consultation de l'ensemble des travailleurs est réalisée afin d'établir les priorités en fonction de leurs souhaits et besoins.

✓ Informatisation des données

Depuis quelques années, le personnel dispose d'un outil informatisé : le « **carnet de bord** ». Celui-ci **simplifie** l'élaboration des dossiers individuels et permet de **dispatcher les informations** entre les différents services et les membres du staff, mais aussi de **conserver** et **centraliser** les documents relatifs aux usagers, aux groupes de vie, au suivi médical, à l'organisation et à la gestion du service.

Des **critères de confidentialité** ont bien entendu été établis afin de respecter le caractère confidentiel de certaines informations.



✓ Diversification des activités

Les activités peuvent être **individuelles** (intégration dans un club sportif, par exemple) ou réalisées **en petits groupes**. Outre les sports pratiqués dans un club (football, karaté, basket), les jeunes ont aussi l'occasion de **pratiquer différentes activités** proposées à l'institution : bricolage, cuisine, asinerie, patinoire, cinéma, visites culturelles, kayak, barbecue, camp de vacances, etc.

✓ Infrastructures

Le service a répondu à l'**appel à projets** en infrastructure en vue de l'accueil et/ou de l'hébergement de personnes en situation de handicap présentant un double diagnostic. Le projet a été retenu, ce qui a permis d'**agrandir le bâtiment** afin de créer **6 nouvelles chambres**.



Pour plus d'infos

🌐 www.implaprovidence.be

☎ 063/45.59.97 ✉ secretariat@implaprovidence.be

LA FRACTURE NUMÉRIQUE AU CŒUR DES INÉGALITÉS

Aujourd'hui, **rare** sont les personnes qui n'ont **pas accès à Internet**, cette gigantesque toile d'araignée qui permet de faire ses courses, consulter son compte bancaire ou prendre un rendez-vous médical sans sortir de chez soi. On imagine qu'Internet et les outils qui lui sont liés sont « naturellement » accessibles à tous. Mais **que feriez-vous** si, un jour, il ne vous était plus possible d'y avoir accès ?



«Aujourd'hui, les personnes qui ne savent pas utiliser Internet font souvent appel à leurs proches.»

Plusieurs centaines de citoyens vivent encore difficilement la **transition numérique** et la voient comme un **renforcement des inégalités sociales**. C'est pourquoi le « Collectif 03/12 » qui regroupe **13 associations** actives dans le handicap et l'ASAH (l'Association des Services d'Accompagnement et d'Actions en milieu ouvert pour personnes Handicapées) a lancé une **campagne de sensibilisation** et rappelle que l'accès aux services des banques, assurances, mutuelles, transports, CPAS ou encore même de soins et de santé est parfois devenu un véritable **calvaire** ! Les nombreux guichets qui ont aussi fermé leurs portes en raison de la **crise sanitaire** ainsi que les numéros de téléphone sonnant souvent occupés laissent certains citoyens démunis, avec un sentiment d'exclusion face à la **seule solution** de passer par les voies d'information et de communication digitales.

Ce phénomène engendre surtout une **perte d'autonomie**. Les wallonnes et wallons qui sont dans l'impossibilité d'utiliser Internet et ses outils se trouvent dans l'obligation systématique de **faire appel à des proches ou aux travailleurs sociaux** pour des tâches quotidiennes telles que se rendre à la banque ou prendre un rendez-vous médical. Selon une étude menée par la RTBF, les inégalités numériques se divisent en **3 niveaux** :

- ➔ une **fracture d'accès matériel**, c'est-à-dire que la personne n'a pas accès aux équipements et/ou à une connexion Internet de qualité ;
- ➔ les **compétences numériques**, c'est-à-dire la façon d'allumer l'outil, d'effectuer une recherche. Si ces questions sonnent comme une évidence pour certains, elles peuvent être un véritable casse-tête pour d'autres ;
- ➔ enfin, la **familiarisation personnelle** est prise en compte. Chacun a sa propre méthode pour « surfer » sur les sites Internet.

➤ Et à l'AVIQ ?

L'AVIQ met tout en œuvre pour **rester proche** des citoyens.

Tous nos bureaux régionaux sont **ouverts chaque jour ouvrable de 8h30 à 12h30 sans rendez-vous**. Nos agents sont également disponibles les **après-midis sur rendez-vous**.

En cas de question ou pour une prise de rendez-vous, notre **numéro gratuit** est accessible au **0800/16.016** chaque jour de 8h30 à 16h30.

De nombreuses **publications**, comme ce magazine, continuent aussi d'être diffusées **sur papier**.

Le digital ne remplacera jamais l'humain, ne perdons pas le contact !

EN SAVOIR PLUS SUR LA CAMPAGNE ?

🌐 www.collectif0312.com

Au travers de ses différents services, l'AVIQ œuvre chaque jour à offrir des **réponses personnalisées** aux besoins des personnes en situation de handicap. Que ce soit au domicile ou dans une structure résidentielle, des initiatives adaptées permettent de soutenir pour les personnes un **mieux-être durable**. Zoom sur **quelques types de dispositifs**, dont certains d'ailleurs ont récemment été renommés...

L'accompagnement du HANDICAP Des réponses en fonction des besoins



Les services d'accompagnement

Tous orientés vers un **soutien personnalisé**, les services d'accompagnement ont des **missions variées et complémentaires**.

Le 16 septembre 2021 est paru un nouvel arrêté qui apporte des **modifications de forme** à ces services et en pérennise certains. De **nouvelles dénominations** ont alors vu le jour. Mais les missions sont restées les mêmes. À savoir (voir ci-contre)...

➔ L'accompagnement des jeunes enfants

Anciennement « Service d'Aide Précoce » (SAP), il apporte un **soutien** sur le plan éducatif, social et psychologique, aux familles qui ont un enfant en situation de handicap depuis la naissance (ou dès l'annonce du diagnostic) **jusqu'à l'âge de 8 ans**.

➔ L'accompagnement des jeunes en âge secondaire

Anciennement « Service d'Aide à l'Intégration » (SAI), ce service offre une **prise de relais** des services précédents pour les jeunes **de 6 à 20 ans** et leur famille.

➔ L'accompagnement d'adultes

Anciennement « Service d'Accompagnement pour Adultes » (SAC), il propose une **aide** aux personnes adultes présentant un handicap, dans l'objectif de mener à bien des **projets** qui leur apporteront une plus grande **autonomie**.

➔ Un accompagnement pour des missions spécialisées

» L'accompagnement « **Habitat Encadré** » Anciennement « Logement Encadré Novateur » (LEN), il permet de **soutenir** des personnes présentant une déficience intellectuelle dans leur **projet d'autonomie résidentielle**.

» L'accompagnement « **Après-Parents** » Il s'agit d'une mission spécialisée du service d'accompagnement **MADRAS** en vue de s'assurer que la personne en situation de handicap bénéficie de la meilleure qualité de vie **après** le décès de ses parents ou dès que ceux-ci sont en difficulté pour exercer leur rôle.

» L'accompagnement « **Transition École - Vie Active** »

Anciennement appelé « projet de Transition 16-25 », il vise à soutenir les jeunes en situation de handicap âgés de **14 à 25 ans** dans la construction de leur **projet de vie**.

» L'accompagnement « **Activités Citoyennes** » Ce type de services offre la possibilité aux personnes en situation de handicap de s'investir dans du **volontariat**, lorsqu'il ne leur est pas possible d'intégrer le circuit professionnel (plus d'informations sur ce projet dans notre magazine « C'est l'AVIQ! » numéro 21).



Le projet RÉSALIANCE

Il s'agit d'une **plateforme transfrontalière d'accompagnement** pour personnes atteintes de **Troubles du Spectre Autistique (TSA)**. Elle vise également à **sensibiliser** les proches et les professionnels de santé, de l'enseignement, du médicosocial et de l'entreprise aux **multiples défis** auxquels une personne autiste peut être confrontée. Financé à hauteur de 40% par la Wallonie dans le cadre du programme « Interreg », ce projet a été mis en place en janvier 2019, pour une **durée de 4 ans**.



Quelques chiffres

En décembre 2021, **RÉSALIANCE** avait déjà changé la vie de nombreux enfants et adultes.

72 enfants de 18 mois à 10 ans

53 jeunes de 11 à 19 ans

45 adultes de 20 à 55 ans

Soit **170 vies impactées positivement par le projet!**



QU'EST-CE QU'UN PROJET INTERREG ?

Le programme de coopération territoriale européenne Interreg France-Wallonie-Vlaanderen vise à **favoriser les échanges économiques et sociaux** entre quatre régions frontalières : les Régions Hauts-de-France et Grand Est en France ; la Wallonie, la Flandre occidentale et orientale en Belgique.

Ce projet est porté par **4 opérateurs**, situés de part et d'autre de la frontière franco-belge et notamment par Albatros Petite-Chapelle, service résidentiel pour adultes et service d'accueil médicalisé agréé par l'AVIQ.

L'ambition? Apporter aux personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme, à leur famille et leur environnement de nouveaux **outils et méthodes** améliorant leur qualité de vie. Cela passe également par une **sensibilisation** favorisant davantage de **bienveillance** de la part de la société.

Inclusion, habiletés sociales, santé, administratif, autonomie, profil sensoriel, accompagnement au diagnostic ou encore communication : le soutien apporté par RÉSALIANCE touche de nombreuses sphères.

Réseau
Éducatif et de
Sensibilisation à l'
Autisme :
Levier pour l'
Inclusion et l'
Accompagnement
Novateur en termes de
Communication et d'
Expertise

Cet acronyme est également l'association de deux termes : **réseaux** et **alliance**, en plus de faire référence à la **résilience**, étape importante dans le parcours de vie des personnes avec autisme et de leur famille.

Une formule d'apprentissage sur mesure

RÉSALIANCE offre aux **enfants et adultes atteints de TSA** la possibilité de bénéficier d'un **apprentissage adapté** à leur trouble, à domicile, dans leurs différents milieux de vie ou en vue d'une **insertion sociale ou professionnelle**.

La **première étape** de l'accompagnement est la réalisation d'un **bilan sensoriel**. Celui-ci permet de mettre en lumière les éléments nécessaires au **confort de base** de la personne prise en charge. Grâce à différents outils (par exemple un casque anti-bruit), le collaborateur va pouvoir **proposer un environnement adapté** et favoriser un comportement propice aux apprentissages. Ensuite, le niveau de **compréhension** du bénéficiaire est évalué, afin de mettre en place une **communication adéquate et efficiente**. Enfin, une **formule d'apprentissage** est définie sur base des deux points précédents.

Grâce à ce processus, RÉSALIANCE a permis de **dépasser certaines difficultés** dans la vie quotidienne des personnes prises en charge. Plusieurs adultes participant au projet ont d'ailleurs **réussi des examens oraux** après plusieurs échecs. RÉSALIANCE a pris en charge l'**organisation des révisions** et la **structuration de leurs méthodes d'apprentissage**. Résultats? Obtention de leur diplôme et d'un emploi, location de leur propre appartement et un sacré coup de pouce pour démarrer dans la vie active.

Des formations tout public sur le TSA

RÉSALIANCE organise également des **formations gratuites** à destination des personnes atteintes de TSA, de leurs proches, mais également des professionnels qui gravitent autour d'eux : enseignants, soignants, collaborateurs... Les **thématiques** sont **variées** : alimentation, habiletés sociales, loisirs, sensorialité...

Le service propose aussi un **parcours de 10 ateliers** sous la forme d'une **immersion dans une expérience autistique**. Consignes difficiles à comprendre, surstimulation sensorielle ou encore confrontation à l'analyse littérale ou à des difficultés de communication : de nombreuses **mises en situation** permettent d'envisager les difficultés qui peuvent être rencontrées au quotidien par les personnes autistes.

L'Autismothèque : un service innovant

Ce « lieu ressource » propose des **ouvrages spécialisés** ainsi que plus de **130 outils** autour de la thématique du spectre autistique pouvant être empruntés. Ce prêt s'accompagne aussi d'un **précieux service d'orientation**.

Des **solutions matérielles adaptées** sont également disponibles : **casques anti-bruit** (visant à pallier des difficultés d'hypersensibilité auditive), **couvertures** et **vestes lestées** (favorisant le sommeil et la concentration ainsi qu'une meilleure conscience du corps), des **time timer** (gestion du temps), etc. Grâce à ce prêt, l'enfant ou l'adulte bénéficie **gratuitement** d'une **période de test** et peut ensuite poser un **choix éclairé** quant à l'acquisition ou non du matériel.



PLUS D'INFOS ?

resaliance-albatros.eu



Répondre au mieux aux besoins D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT

La liste unique, un outil précieux

La liste d'attente unique permet de **centraliser les demandes** d'accueil et d'hébergement de personnes en situation de handicap. Elle reprend toutes les demandes d'adultes en recherche active d'une solution en Wallonie.



Lorsqu'une personne en situation de handicap souhaite intégrer un service, elle prend tout d'abord **rendez-vous** avec un collaborateur de l'AVIQ, dans l'un des **7 bureaux régionaux** (voir p.2). La **situation de la personne** sera envisagée dans sa **globalité**, ses souhaits et besoins seront examinés afin de pouvoir lui proposer une **solution adaptée à son projet**.

Après cette **première analyse** et la mise à disposition d'informations, si l'orientation préconisée relève de la sphère « **accueil hébergement** » (accueil de jour/SAJA, résidentiel/SRA, résidentiel de nuit/SRNA ou service de logement supervisé/SLS), un **second rendez-vous** est proposé, durant lequel la personne sera invitée à compléter une **Demande d'Inscription sur une Liste Unique (DILU)** globalisée et centralisée par l'AVIQ. Une **orientation plus précise** sera alors proposée et le demandeur pourra ensuite entreprendre la recherche d'un service adapté, sur cette base et celle de la catégorie de handicap déterminée lors de l'entretien.

La liste unique permet de **faciliter les démarches** aux familles dans leur recherche d'une **solution d'hébergement** et est aussi un **puissant outil statistique** pour objectiver les besoins en hébergement en Wallonie et constituer un **outil de pilotage** permettant aux politiques de prendre des décisions quant au développement du secteur.

La cellule pour personnes en situation d'urgence (ou prioritaires)

Cette cellule, créée il y a 20 ans, a pour mission de **donner une réponse adéquate et adaptée** lorsqu'une urgence se présente.

La cellule pour personnes en situation d'urgence vise à **trouver le plus rapidement possible** des solutions en matière d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement pour des personnes lourdement handicapées lorsque les événements de la vie se bousculent et que des difficultés déjà existantes s'accroissent.

L'urgence peut survenir pour **différentes raisons**: lorsque le principal soutien familial n'est **plus en mesure** de s'occuper du quotidien de la personne (hospitalisation, décès...) ou en situation de **danger** (pour autrui, en cas d'agressivité ou pour la personne elle-même, en cas de maltraitance, par exemple) ou encore en cas **d'exclusions** multiples de services et en l'absence d'autres solutions.

La cellule, en **collaboration** avec le bureau régional, recherche la **réponse la plus adéquate** aux besoins, auprès d'un service spécialisé dans le handicap ou non (maison de repos, hôpital psychiatrique, écoles, unité de revalidation, etc.).

“Le travail d'écoute et de soutien est primordial et permet de trouver des solutions pour répondre à un maximum de besoins exprimés.”

Vous êtes en situation de handicap ? VOUS AVEZ DES DROITS !

3 dépliants pour vous guider



Plus d'informations sur le site
www.jaidesdroits.be



Demandez vos dépliants



Restons connectés!

Nos dernières actualités



Publié sur Facebook

> Tiques : prévenir et réagir

Les beaux jours sont de retour, les morsures de tiques aussi!

Grâce à **quelques gestes simples**, il est possible de prévenir leurs morsures et leur impact sur la santé :

- ✓ portez des **vêtements couvrants** et utilisez un **répulsif** à insectes lors de vos sorties en extérieur;
- ✓ de retour à la maison, **inspectez** tout votre corps, particulièrement dans le cou et derrière les oreilles;
- ✓ en cas de morsure, enlevez la tique à l'aide d'une **pince adaptée** et désinfectez la zone;
- ✓ **surveillez** la zone durant **30 jours** et consultez votre médecin en cas d'**érythème migrant** (rougeur grandissante) ou symptômes grippaux.

Publié sur LinkedIn

> Construire inclusif

Dans le cadre du Plan pour la Reprise et la Résilience (PRR), l'AVIQ lance un appel à projets qui vise la **construction de bâtiments** et dont l'objectif est d'accueillir des habitats inclusifs, autonomes et solidaires.

Ceux-ci seront équipés des dernières technologies permettant d'assurer aux personnes en perte d'autonomie (en raison de l'âge et/ou d'un handicap) d'y vivre et d'y vieillir dans les meilleures conditions.

Retrouvez toutes les conditions et modalités de cet appel à projets dans le Vademecum bit.ly/36THndt



Publié sur Instagram

> Vitrine en VIE d'amour

Quels que soient notre autonomie ou notre âge, on a tous droit à l'amour!

Du 5 au 7 mai dernier à Namur Expo, l'AVIQ était présente au salon Autonomies et sur la vitrine enVIE d'amour.

À cette occasion, l'AVIQ a lancé un **nouveau site Internet** totalement dédié à la **vie relationnelle, affective et sexuelle** des personnes moins autonomes. Actualités, témoignages, quizz, outils concrets à mettre en place : ce site offre un **contenu riche** dédié uniquement à cette thématique!

Plus d'infos? Rendez-vous sur enviedamour.aviq.be

Retrouvez l'AVIQ et son actualité en continu sur les **réseaux sociaux**



Droits des patients

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR CETTE LOI QUI A DÉJÀ 20 ANS !

Depuis près de 20 ans, la Belgique dispose d'une loi qui définit nos droits en tant que patient. En plus de poser les bases d'une bonne relation entre le soignant et le patient, elle permet à ce dernier d'être acteur et partenaire de sa prise en charge.

QUELS SONT CES DROITS ?

Chaque patient a le droit de recevoir des **services de qualité**, de choisir librement un **praticien professionnel**, d'être informé sur son **état de santé**, de donner son **consentement libre et éclairé** sur la prestation médicale et d'obtenir des soins visant à soulager la douleur. Le patient a également le droit d'accéder à son **dossier médical** et au **respect** de sa vie privée.

Enfin, le patient a le droit d'**introduire une plainte** si ses droits ne sont pas respectés.



Zoom sur...

> Le droit d'accéder au dossier médical

Le patient (ou sa personne de confiance) peut demander à **consulter son dossier** et en obtenir une copie sur **support papier** à tout moment.

Notez bien! Le praticien **ne délivrera pas de copie** s'il dispose d'éléments indiquant que le patient subit des **pressions** afin de communiquer celle-ci à des tiers (employeur, compagnie d'assurance).

Après le **décès** d'un patient, il est possible pour son partenaire et ses parents jusqu'au 2^{ème} degré de consulter son dossier médical par l'**intermédiaire** d'un praticien professionnel.

> Le droit d'introduire une plainte

Le **médiateur hospitalier local** est l'interlocuteur **privilegié**. Il traite les plaintes au sein des hôpitaux, initiatives d'habitations protégées et maisons de soins psychiatriques.

Le **médiateur fédéral** intervient lors de plaintes relatives à un **praticien professionnel** du secteur ambulatoire travaillant en dehors d'un hôpital (médecin généraliste, spécialiste en cabinet privé ou en maison de repos, etc.).

Notez bien! L'AVIQ ne peut recevoir des plaintes relatives aux hôpitaux que s'il s'agit du **respect des normes architecturales, fonctionnelles et d'organisation** des hôpitaux. En effet, l'AVIQ n'est **pas compétente** pour l'*Art de guérir et de soigner* (diagnostic, traitement, etc.).

L'importance de la personne de confiance et du représentant

Parfois, il arrive qu'un patient éprouve des **difficultés** pour mener à bien ses démarches administratives.

La **personne de confiance** pourra l'aider à obtenir des informations sur son état de santé, à consulter ou à obtenir copie de son dossier ainsi qu'à porter plainte.

Le patient peut désigner à l'avance un **représentant** qui exercera ses droits en son nom s'il n'est plus en mesure de le faire.

Désignez facilement une personne de confiance ou un représentant via

www.patientright.be

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Les informations plus précises sur tous les autres droits aux patients sont disponibles sur le site du **SPF Santé publique**.

CONFLIT EN UKRAINE

L'AVIQ SE MOBILISE POUR ACCOMPAGNER LES RÉFUGIÉS

Le conflit en Ukraine a entraîné un exode de la population dans le but de se mettre en sécurité. En Wallonie, une stratégie a été mise en place afin d'accueillir les réfugiés dans les meilleures conditions possibles. L'AVIQ y participe activement au travers de ses différentes missions.

Le 24 février dernier, l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe et la guerre qui se déclarait a surpris chacune et chacun d'entre nous. Quelques jours plus tard, l'exode de nombreux ukrainiens a commencé, d'abord vers les pays limitrophes et, ensuite, plus loin en Europe. Pour faire face à cette **crise humanitaire**, il a fallu se **coordonner** aux niveaux européen, belge et wallon afin d'accueillir ces réfugiés dans des conditions décentes.

Très vite, le Ministre-Président du Gouvernement wallon a annoncé que nous pourrions **accueillir en Wallonie** quelques **70 000 ressortissants ukrainiens**. Au-delà de l'**élan de solidarité** des wallonnes et des wallons qui se sont mobilisés pour accueillir des familles, lever des **fonds** et collecter des **vivres** ou des **biens de première nécessité**, il était du devoir des services publics d'organiser un **accueil bienveillant, rapide et efficace** des personnes réfugiées.

C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a mis en place une **cellule de coordination** pour piloter la **stratégie d'accueil** au travers des missions des différentes institutions publiques.

“Il était indispensable de mettre à disposition des informations concrètes et pratiques tant pour les réfugiés que pour les familles ou les professionnels de santé.”



L'information, une première étape capitale

Dans le cadre d'un accueil bienveillant et efficace, l'AVIQ joue un **rôle majeur** en matière de **santé** et de **bien-être**, de **handicap** et d'**allocations familiales**. Il était, en premier lieu, indispensable de mettre des **informations concrètes et pratiques** à la disposition des réfugiés ukrainiens, des familles accueillantes mais également des médecins et autres professionnels de santé de la première ligne.

Pour ce faire, l'AVIQ a créé une **page sur son site Internet** (aviq.be/ukraine/index.html) regroupant toutes les informations et les démarches à suivre. Cette page est actuellement **en cours de traduction en ukrainien**. L'AVIQ alimente également le site wallonie.be/ukraine.

Des **publications** reprenant les informations en matière d'**allocations familiales**, de **vaccination** ou de **suivi médical**, par exemple, ont aussi été éditées en français, en anglais et en ukrainien.

Par ailleurs, les médecins généralistes et les professionnels de la santé ont été **sensibilisés** aux différents points d'attention auxquels veiller lors de leurs consultations.

“Cet élan de générosité général ne pouvait s'envisager sans faire écho dans les services publics.”

L'attestation de protection, un indispensable pour les droits sociaux

Au regard de ce conflit, rappelons que les ressortissants ukrainiens bénéficient d'une **protection temporaire** au niveau européen, ce qui les dispense d'introduire une demande d'asile.

Toutefois, pour acquérir ce statut de protection temporaire et donc **bénéficier des mêmes droits** que les ressortissants belges, il est nécessaire de **se faire connaître** auprès du centre spécialement ouvert à cet effet: **le Palais 8 du Brussels Expo Heysel**. L'attestation de protection temporaire qui y est délivrée permet d'une part, **d'obtenir un droit de séjour** auprès de l'administration communale du lieu de résidence et, d'autre part, **d'ouvrir les droits aux soins de santé** en s'affiliant auprès d'une mutualité.

Notez bien que c'est également ce titre de séjour qui permet aux familles de **bénéficier des allocations familiales**.

Le suivi médical et la vaccination

Une fois ces formalités remplies, il est primordial d'orienter les personnes réfugiées vers un **médecin généraliste** pour une **prise en charge médicale globale** et, en cas de maladie chronique, vers des spécialistes.

La question de la **couverture vaccinale** est aussi abordée, notamment, en ce qui concerne la **poliomyélite**, la **rougeole** et le **COVID-19**.

Le médecin proposera un **schéma de vaccination classique** aux personnes qui ne pourront pas faire preuve des vaccins obligatoires. La vaccination contre le COVID-19, quant à elle, pourra se réaliser soit dans un centre de vaccination soit dans une pharmacie soit chez un médecin généraliste à l'instar de tous les citoyens wallons.

Par ailleurs, il est vraisemblable que bon nombre de ressortissants ukrainiens qui ont fui la guerre auront à un moment ou un autre besoin d'un **accompagnement psychologique** pour surmonter les traumatismes. Dans cette optique, nous veillons à ce que l'information pour leur permettre d'avoir accès aux **services de santé mentale** soit facilement accessible.

La prise en charge des personnes en situation de handicap et des aînés

Également au cœur de nos préoccupations, l'**accueil de jour** ou l'**hébergement** des personnes ukrainiennes en situation de handicap est **possible sous certaines conditions**, notamment liées à l'âge et au domicile.

Les citoyens ukrainiens **domiciliés** en Wallonie qui ne peuvent **pas vivre de manière autonome** peuvent demander à **intégrer une maison de repos** (et de soins) sous réserve d'être **affilié à une mutuelle** et de **répondre aux critères d'accueil** de l'établissement souhaité. Un **bilan médical** sera alors réalisé. Un **soutien du CPAS** est également possible pour les personnes ne bénéficiant pas de revenus.

L'ensemble des demandes seront examinées de la même manière que celles des wallonnes et wallons.

Les allocations familiales

En matière d'allocations familiales, les **mêmes droits que les citoyens wallons** sont d'application. Les familles, en possession de leur « **carte A** » peuvent **dès à présent** entamer les démarches auprès d'une des cinq caisses d'allocations familiales wallonnes (Camille, Infino, Kidslife, Parentia et FAMIWAL) pour en bénéficier.

PLUS D'INFOS ?

Vous êtes... citoyen wallon, réfugié ukrainien, un pouvoir local, un service d'aide ou une entreprise ? Rendez-vous sur...

aviq.be/ukraine/index.html

www.wallonie.be/fr/ukraine



SITE INTERNET | **Natur'Accessible**

Il s'agit d'un projet de la **Fédération des Parcs naturels** en partenariat avec **Access-i** qui a pour but de faire **découvrir la nature** aux personnes à besoins spécifiques et/ou atteintes de déficiences ciblées (surdité, cécité, paraplogie, difficulté de motricité, déficience mentale...). Grâce à un financement de la Wallonie, les **Parcs Naturels de Wallonie** ont pu **développer le potentiel touristique** de sites Natura2000 à travers l'aménagement de **circuits de découverte thématiques**.

parcsnaturelsdewallonie.be

APPLICATION SMARTPHONE | **112**

Grâce à cette application, plus besoin d'essayer de vous rappeler les numéros d'urgence dans un moment de détresse, il suffit de **cliquer sur l'icône des pompiers**, de **l'ambulance** ou de la **police**. De plus, la fonction « **Localisation** » envoie votre position pendant tout l'appel au centre de secours. La fonction « **Chat** », quant à elle, permet aux personnes sourdes, malentendantes ou atteintes d'un trouble de l'élocution d'indiquer qu'elles ne sont pas à même de téléphoner. Elles peuvent alors communiquer avec le centre d'appels urgents via des messages.

112.be/fr/app



SITE INTERNET | **TiquesNET**

Cette **plateforme citoyenne et scientifique** est gérée par le service Épidémiologie des maladies infectieuses de l'Institut belge de Santé Publique, **Sciensano**. Elle vise **deux objectifs** :

- ✓ **surveiller l'exposition aux morsures** de tiques,
- ✓ utiliser ces données pour **orienter la prévention** des morsures et maladies associées.

Les résultats sont présentés sous forme d'une **carte** qui indique le **nombre de morsures** de tiques rapportées à **l'échelle communale**.

tiquesnet.wiv-isp.be

SITE INTERNET | **Proxisanté**

La **plateforme collaborative Proxisanté** est destinée aux professionnels de la première ligne ainsi qu'aux représentants des patients afin de **construire les services d'aide et de soins de demain**. Au travers d'un questionnaire en ligne et de divers ateliers participatifs, elle vise à définir des **mesures et des actions concrètes** pour poursuivre l'amélioration de la santé des Wallonnes et des Wallons.

proxisante.be



Ozone et fortes chaleurs

SOYONS SOLIDAIRES

Aidons les personnes **isolées** et **sensibles** qui nous entourent



BÉBÉS ET ENFANTS EN BAS ÂGE

Hydratez-les et protégez-les du soleil : chapeau, tee-shirt, lunettes de soleil, crème solaire!



> QUELQUES CONSEILS

en cas de fortes chaleurs et de pics d'ozone

- Buvez au moins **1,5 L d'eau** avec des sels minéraux (eau, thé, tisane, bouillon froid, etc.).
- Restez à **l'intérieur**, particulièrement en cas de pics d'ozone, et au moins de 11 à 15h (moments les plus chauds).
- Fermez les fenêtres, tentures, stores et volets pendant la journée et **aérez pendant la nuit**, quand les températures sont retombées.
- Cherchez **l'ombre** et les **endroits frais**.
- Si vous devez fournir des **efforts intenses**, prévoyez-les de préférence **tôt le matin** ou le soir **après 20 heures**.
- Prenez régulièrement des nouvelles de vos **proches plus fragiles**.
- Évitez **l'alcool** et les **boissons sucrées**.
- N'abandonnez jamais une personne et/ou un animal dans **voiture en stationnement**.

> EN CAS DE MALAISE

- ✓ Prévenez immédiatement le **médecin traitant** ou de garde.
- ✓ Si la personne est confuse et présente une **température anormalement élevée** : appelez le **100** ou le **112**.

Avec la collaboration de :



PLUS D'INFOS ET DE RECOMMANDATIONS

- 📍 Rendez-vous sur www.aviq.be
- ☎ 0800/16.061 ✉ numerograttuit@aviq.be
- 📱 www.facebook.com/aviq.be

Bon à savoir!
Tous ces livres sont à votre disposition en **prêt gratuit** pour un mois

La sélection des nouveautés du Centre de Documentation

À couper le souffle par Fiona Malagutti

Fiona Malagutti, 35 ans, est docteure en pharmacie, skieuse chevronnée, adepte des voyages au long cours et pourtant atteinte de mucoviscidose. Elle raconte son périple en Amérique du Sud, avec 30 kg de médicaments. Un défi remporté avec un mental de gagnante.

Éditions de La Martinière, 2021 - 189 p.
Référence AVIQ | 280/20171



Et si la santé guidait le monde? par Eloi Laurent

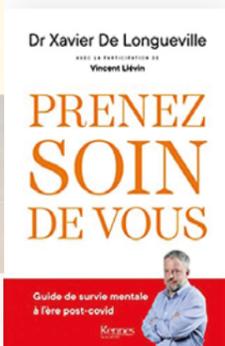
Pour l'auteur, économiste, l'espérance de vie et la pleine santé doivent devenir nos boussolles communes dans ce nouveau siècle, permettant de nous orienter dans un monde où bien-être humain et vitalité des écosystèmes sont irrémédiablement entrelacés.

Éditions Les Liens qui libèrent, 2021 - 205 p.
Référence AVIQ | 280/20171

Journal de mes oreilles par Zoé Besmond de Seneville

Zoé Besmond est comédienne, poète et modèle d'art. Et pourtant, à 25 ans, ses oreilles font leur première crise. Elle a la même maladie que Beethoven. Avec grâce, joie, lyrisme, Zoé raconte, cherche à guérir, et s'interroge.

Flammarion, 2021 - 165 p.
Référence AVIQ | 295/20165



Prenez soin de vous par Xavier de Longueville

Après avoir détaillé les conséquences du stress sur notre corps et les répercussions du contexte pandémique sur notre santé mentale, l'auteur, médecin aux cliniques Saint-Luc, présente les moyens à notre disposition pour retrouver un certain équilibre dans le monde actuel.

Kennes, 2021 - 286 p.
Référence AVIQ | 510/20175

Ne laissez jamais personne vous dire que c'est impossible par Isabelle Dargent

Tétraplégique à la suite d'un accident de la route à l'âge de 24 ans, Isabelle Dargent raconte les problèmes, les tabous et l'indécence auxquels elle a dû faire face. Elle continue de se battre, ne s'avouant jamais vaincue.

Terre en ciel Éditions, 2021 - 175 p.
Référence AVIQ | 251/20169



COVID-19 : l'impact sur la santé mentale des jeunes par Sophie Maes

Les mesures sanitaires imposées au monde scolaire à cause de la pandémie n'ont pas permis aux jeunes d'y trouver la socialisation qui leur est indispensable. L'auteure propose de nouvelles pistes pour mettre en place des mesures simples et réalistes dans les lieux accueillant les jeunes.

Yapaka.be, 2021 - 59 p.
Référence AVIQ | 349/20170

Dire l'indicible par Simone Korff-Sausse

Au terme d'une longue carrière de psychologue psychanalyste, Simone Korff-Sausse témoigne de la richesse de ses rencontres avec des patients hors normes, marqués par le handicap, dont certains sans accès au langage.

Érès, 2021 - 168 p.
Référence AVIQ | 635/20167



Le diabète par le Pr Michel Pinget et le Dr Michel Gerson

Le diabète est une maladie chronique devenue un véritable enjeu de santé publique. Sous l'impulsion du Centre européen d'étude du diabète, les auteurs rendent accessibles toutes les informations scientifiques et médicales relatives à cette maladie.

John Libbey Eurotext, 2022 - 253 p.
Référence AVIQ | 380/20173

Le langage des émotions par la Fcpcf

Ce jeu est composé de 69 cartes illustrant des émotions, de 4 cartes "météo" et de 7 pistes d'animation avec quelques brefs éclairages théoriques pour explorer le large panel des émotions. Pour tous, petits et grands, en individuel ou en groupe.

Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial, 2020
Référence AVIQ | 2000/20152



Jeu de cartes

Créons des ponts! par le groupe de travail «Parentalité fragilisée»

«Est-ce à moi d'agir auprès de l'enfant? Auprès de son parent?». Ce petit manuel à l'usage des professionnels confrontés à un enfant dont un proche est en souffrance psychique propose des réponses et des adresses de services de soutien en Wallonie. Il est également accessible sur www.rheseau.be.

Coordination RHÉSEAU, 2022 - 24 p.
Référence AVIQ | 20159



La mort d'un proche par Michel et Isabelle Hanus

Confrontés à la mort d'un proche, les parents se retrouvent face à leur propre peine, mais aussi face à celle de leur enfant. Ce livre aide à en parler, avant et après le décès de la personne proche.

Nathan, 2020 - 92 p.
Référence AVIQ | 182/20166

Les entretiens RH : comment gérer ces étapes clés de l'expérience collaborateur?

Ce livre, édité en Belgique, propose une approche positive et pratique des entretiens RH qui jalonnent la vie du travailleur (recrutement, développement, évaluation, réintégration, licenciement ou démission).

Anthemis, 2021 - 221 p.
Référence AVIQ | 910/20168

La sélection Jeunesse

T'choupi a des lunettes par Thierry Courtin

Le premier jour où il porte des lunettes à l'école, T'choupi est un peu gêné, mais la maîtresse et Lalou trouvent qu'elles lui vont très bien. Alors T'choupi, très fier, ne veut plus les quitter! Un album à partager et une version à écouter.

Nathan, 2022 - 22 pages
Référence AVIQ | 731/20176



Émotions : enquête et mode d'emploi (tome 3) par Art-mella

Dans cette BD, Rator, Porco, Renardo découvrent que, pour faire la paix avec ses émotions, il faut prendre conscience des différentes parts de soi. Qu'elles soient blessées, protectrices ou lumineuses, les émotions expriment un besoin et il est important de les écouter.

Pourpenser éditions, 2021 - 88 p.
Référence AVIQ | 733/20203



Pour plus d'infos

- ☎ 071/33.77.44 ✉ documentation@aviq.be
- 📍 Accès au Centre SUR RENDEZ-VOUS
- 📖 Catalogue en ligne sur documentation.aviq.be (recherches et réservations)
- 📧 Abonnez-vous à notre **newsletter** hebdomadaire

**CE SOIR,
ARTHÉMISE
SE PRÉPARE
À RENCONTRER
MAURICE !**



**QUELLE QUE SOIT
NOTRE AUTONOMIE,
ON A TOUS DROIT
À L'AMOUR.**

Pour plus d'infos sur les droits et les services dédiés à une vie affective, relationnelle et sexuelle pour les personnes moins autonomes, consultez enviedamour.aviq.be